

DEUTSCH-LUXEMBURGISCHE SCHENGEN-LYZEUM PERL



Une école nouvelle, ouverte au monde

Le 4 décembre 2006, les chefs de Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et de la Sarre, en collaboration avec les responsables du Landkreis Merzig-Wadern, ont signé à Perl un traité binational créant une école secondaire commune, le „Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl“.

Ce lundi 27 août 2007 aura lieu la première rentrée des 130 élèves originaires de la Sarre, du Luxembourg, de la Rhénanie-Palatinat et de la Lorraine qui sont regroupés en 5 classes de la 5^e année. Parmi les enseignants, cinq (dont le directeur adjoint) sont détachés par le ministère de l'éducation nationale luxembourgeois et dix, dont le directeur, sont nommés par la Sarre.

Le Schengen-Lyzeum ne connaît pas de sections nationales. Dès le début, les élèves d'origines différentes sont rassemblés dans une classe commune qui pendant des années sera suivie par la même équipe binationale d'enseignants. Cela fait partie du concept pédagogique. L'école met en outre l'accent sur une structuration des cours destinée à rendre l'élève capable de devenir responsable de ses actes et d'organiser lui-même son processus d'apprentissage. A la rentrée, en tout cas avant les vacances d'automne, les enseignants établissent un diagnostic des connaissances et des techniques d'apprentissage de chaque élève et élaborent avec lui un plan individuel d'apprentissage. Un équipement moderne, comme p. ex. des tableaux interactifs (white-boards) à la place des tableaux noirs habituels, facilitera cette pédagogie nouvelle.

Langues

La langue véhiculaire de la plupart des matières est l'allemand. Les arts plastiques et le sport (tout comme d'autres matières, par la suite) sont enseignés en français. Un nombre important d'heures hebdomadaires est consacré aux matières « **allemand** » et « **français** ». Au besoin, des leçons supplémentaires peuvent y être ajoutées afin de pallier des lacunes. Le **luxembourgeois** fait partie des langues vivantes au programme de la 5^e et de la 6^e année et fera ensuite partie des cours à option. L'**anglais** sera enseigné comme 3^e langue vivante à partir de la classe de 7^e et l'**espagnol** pourra être appris dès la 9^e, comme 4^e langue vivante.

Certifications et diplômes

Il est prévu de constituer une école secondaire qui accueillera les élèves de la 5^e à la 12^e année scolaire. A partir de la classe de 10^e les élèves seront orientés vers 2 filières : une filière générale et une filière de la formation de technicien.

Les élèves peuvent acquérir les certifications suivantes :

- **Hauptschulabschluss** (All.) à la fin de la 9^e année permet, en Allemagne et au Luxembourg, d'avoir accès à une formation professionnelle
- **Mittlerer Bildungsabschluss** (All.) à la fin de la 10^e année constitue au Schengen-Lyzeum la condition pour pouvoir avoir accès à la filière d'enseignement général afin d'acquérir le *Diplôme de fin d'études secondaires* (allgemeine Hochschulreife) ou le *Diplôme de technicien administratif et commercial*
- **Diplôme de technicien administratif et commercial** luxembourgeois à la fin de la 12^e année et, sous certaines conditions supplémentaires, le diplôme donnant accès aux études supérieures (Fachhochschulreife).
- **Baccalauréat général** allemand (Abitur) en même temps que le **Diplôme de fin d'études secondaires** luxembourgeois à la fin de la 12^e année

Ecole à plein temps

Le „Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl“ est une **école à plein temps**. Les élèves sont accueillis dès 07h.00. La prise en charge jusqu'au début des cours (07h.50) est assurée par les enseignants. Les lundis, mercredis et vendredis, les cours durent jusqu'à 15h.50. Les mardis et jeudis, les cours s'arrêtent à 13h.00. Ensuite les élèves ont la possibilité de s'inscrire aux activités de la journée continue qui sont proposées jusqu'à 18h.00 par le SOS Kinderdorf Saar.

Constructions nouvelles et rénovation

Dans une première phase, les classes du Schengen-Lyzeum seront logées dans l'immeuble de la „Erweiterte Realschule Perl“. La planification prévoit la construction d'un nouveau bâtiment et la rénovation du bâtiment existant. L'Etat luxembourgeois et le Landkreis Merzig-Wadern se partagent les frais à raison de 50%. La première partie de l'élargissement sera prête pour la rentrée 2009 -10.

En résumé : Les atouts de la nouvelle école

La nouvelle école comprend un certain nombre d'atouts :

- § Des deux côtés de la Moselle, elle constitue une offre scolaire qui répond à un réel besoin et permet l'accès aux études supérieures,
- § elle permet aux enfants et aux enseignants de se rencontrer et de collaborer au-delà des frontières et constitue ainsi un creuset culturel qui contribue tout particulièrement à l'éducation à la citoyenneté, au respect mutuel et à l'ouverture au monde,
- § elle offre un concept pédagogique novateur, des enseignants qui travaillent en équipe et un équipement technique approprié,
- § elle donne aux élèves la possibilité d'acquérir 3 certifications générales et une formation professionnelle spécifique,
- § elle permet d'obtenir le *diplôme de fin d'études secondaires en 12 années* (contre 13 au Luxembourg),
- § elle raccourcit également la formation du *Technicien administratif et commercial* (3 années au lieu de 4),
- § elle permet d'acquérir les connaissances et les capacités langagières indispensables pour pouvoir s'insérer sur le marché du travail dans la grande région,
- § elle offre aux parents les avantages d'une école à plein temps (cours les après-midis du lundi, mercredi, vendredi, accueil de 7.00 – 18.00 pendant cinq jours de la semaine).

Horaire des cours

Les élèves sont accueillis à l'école dès 07h.00. La prise en charge jusqu'au début des cours est assurée par les enseignants. Le premier cours commence à **07h.50**.

Les lundis, mercredis et vendredis, les cours durent jusqu'à 15h.50.

Les mardis et jeudis les cours s'arrêtent à 13h.00.

Les cours sont organisés en blocs de deux leçons d'une durée de 90 minutes, suivies d'une pause de 20 minutes. Pendant les pauses les élèves peuvent se ravitailler à la cafétéria de l'école.

Le lundi, mercredi et vendredi **la pause de midi a lieu entre 12h.15 et 13h.30**. À 12h.15 les élèves prennent leur repas au restaurant scolaire. Les cours obligatoires reprennent à 13h.30 et se terminent à 15h.50. Ensuite, les élèves ont la possibilité de participer à des activités offertes dans le cadre de la journée continue.

Le mardi et le jeudi le repas de midi est servi à 13h.00. Ensuite les élèves ont la possibilité de s'inscrire aux activités de la journée continue.

Les activités de la journée continue sont facultatives et donnent lieu à une participation aux frais.

Horaire	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
07:00 – 07:50	Accueil des élèves				
07:50 – 09:20	Cours				
09:20 – 09:40	pause				
09:40 – 11:10	Cours				
11:10 – 11:30	pause				
11:30 – 12:15					
12:15 – 13:30	repas loisirs	repas	repas loisirs	repas	repas loisirs
13:30 – 14:15		loisirs		loisirs	
14:15 – 14:20	pause				
14:20 – 15:50		activités		activités	soutien pédagogique / bilan de la semaine
15:50 – 16:05	pause				
16:05 – 18:00	activités	activités	activités	activités	activités